



Kazakhstan
Kirghizistan
Ouzbékistan
Tadjikistan
Turkménistan

Ces femmes, précédemment apatrides, viennent de recevoir leur passeport à Dashoguz, au nord du Turkménistan.

Asie centrale



| FAITS MARQUANTS |

- En mars 2011, une Conférence ministérielle réunie à Almaty (Kazakhstan) a examiné les défis de protection engendrés par les mouvements migratoires mixtes dans la région et a cherché à définir des modes de coopération inspirés des bonnes pratiques en vigueur pour répondre à ces défis. La Conférence a adopté la Déclaration d'Almaty, qui servira de point de départ à l'élaboration d'un Cadre de coopération et d'un Plan d'action à l'échelle régionale.
- Au Kirghizistan, les programmes du HCR ont renforcé les droits des personnes relevant de sa compétence, ainsi que leur accès aux services et aux institutions garantes de l'état de droit. Le Haut Commissariat s'est également attaché à promouvoir la réconciliation par des projets de consolidation de la paix.
- Le Turkménistan est devenu membre du Comité exécutif du HCR. Lors de la réunion intergouvernementale qui s'est tenue à Genève en décembre 2011, le pays a officiellement adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides. Le Gouvernement turkmène a accordé la nationalité à plus de 3 300 apatrides en 2011.
- L'Organisation a prôné la ratification des Conventions sur l'apatridie et l'élaboration de stratégies nationales. En décembre 2011, une table ronde régionale consacrée aux actions communes de lutte contre l'apatridie a réuni 60 participants originaires d'Asie centrale, dont des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des journalistes, des universitaires et des membres d'ONG. La réunion a donné lieu à des recommandations sur les moyens de répondre à l'apatridie dans la région.
- Par une étroite collaboration avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et l'Organisation du Traité de sécurité collective, le HCR a veillé à ce que la protection des réfugiés soit intégrée aux instruments juridiques nationaux et régionaux.
- En coopération avec l'École des cadres pour la gestion des frontières, créée par l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe et située au Tadjikistan, le HCR a formé des responsables de la gestion des frontières originaires d'Asie centrale, de pays limitrophes et d'ailleurs.



Environnement opérationnel

La situation politique, sociale et économique des pays d'Asie centrale est demeurée précaire, le Kazakhstan étant victime de plusieurs violents attentats terroristes en 2011. L'interlocuteur principal du HCR au sein du gouvernement a changé : ce rôle, précédemment dévolu au ministère du Travail et de la Protection sociale, a été assumé par le ministère de l'Intérieur. En mars, le Kazakhstan a organisé des élections présidentielles anticipées qui ont abouti à la réélection du président sortant.

Les élections présidentielles qui ont eu lieu au Kirghizistan en octobre 2011 ont été remportées par un ancien premier ministre. Au total, 172 000 personnes subissaient toujours les conséquences des violences interethniques qui avaient éclaté dans le pays en juin 2010.

Au Turkménistan, le Gouvernement a annoncé qu'un scrutin présidentiel serait organisé au début de l'année 2012. Pour la première fois, des candidats de l'opposition ont été autorisés à se présenter contre le président sortant.

Réalisations et impact

En 2011, le HCR a défini une vision stratégique pour l'exercice 2011-2013, axée sur la protection des demandeurs d'asile, des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides. Ce document soulignait également la nécessité de rechercher des solutions durables et de constituer une capacité de réponse aux situations d'urgence.

L'Organisation a travaillé à la mise en place de systèmes de détermination du statut de réfugié équitables et efficaces en Asie centrale. Elle a élaboré un programme intensif de renforcement des capacités dans ce domaine, comprenant un module d'enseignement à distance, un atelier et une visite

d'étude, à l'intention de fonctionnaires et de juristes issus d'ONG.

Au Kazakhstan et au Tadjikistan, le HCR a noué un dialogue avec les autorités pour débattre de questions en rapport avec la protection des réfugiés, notamment de la révision des lois nationales sur l'asile. Des campagnes d'enregistrement et de vérification ont été menées conjointement avec les homologues gouvernementaux du Haut Commissariat dans ces deux pays.

Le Kirghizistan et le Turkménistan ont sensiblement progressé dans la réduction des cas d'apatridie. Au Kirghizistan, le Plan national d'action pour la prévention et la réduction des cas d'apatridie a été revu avec l'appui du HCR et le Gouvernement s'est déclaré intéressé par une adhésion aux deux Conventions sur l'apatridie. Le Turkménistan a appliqué un Plan d'action commun pour la réduction et la prévention des cas d'apatridie, identifiant plus de 13 000 individus dépourvus de papiers.

Une stratégie fondée sur la politique du HCR en faveur des réfugiés urbains et destinée à apporter des solutions durables globales aux personnes réfugiées en Asie centrale est en cours d'élaboration pour l'ensemble de la région et sera mise en œuvre en 2012.

Les enseignements tirés des opérations d'urgence menées au Kirghizistan et en Ouzbékistan en 2010 ont contribué aux efforts visant à consolider la capacité régionale de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Le HCR s'est attaché à renforcer les capacités des entités gouvernementales, des ONG et du personnel des Nations Unies. Le Haut Commissariat a également pris part à des discussions en rapport avec l'évaluation et la réduction des risques en Asie centrale, soulignant que les catastrophes naturelles et les changements climatiques figuraient parmi les principaux facteurs de déplacement interne et transfrontalier en Asie centrale.

L'Organisation a continué à venir en aide aux réfugiés les plus vulnérables dans l'ensemble de la région. Les réfugiés qui

étaient exposés à des risques immédiats en matière de protection ont fait l'objet d'une demande de réinstallation. Les critères d'âge, de genre et de diversité ont été intégrés aux plans de travail de toutes les opérations. Compte tenu des résultats des évaluations participatives, le HCR a redoublé d'efforts pour remédier à la situation des femmes et des enfants, ainsi que pour prévenir la violence sexuelle et sexiste et y répondre. La réinstallation est restée la seule solution durable adaptée pour remédier au sort de bon nombre de réfugiés accueillis dans des pays d'Asie centrale.

Contraintes

Les préoccupations des gouvernements au sujet des menaces transfrontalières et transnationales, ainsi que de la sécurité nationale, ont comme précédemment pris le pas sur leurs obligations nationales et internationales en matière d'asile, ce qui a privé un certain nombre de demandeurs d'asile d'accès aux procédures d'État ou entraîné le rejet injustifié de leur requête. Quelques cas de refoulement ont également été signalés.

En raison de la réorganisation des ministères chargés des réfugiés au Kazakhstan, au Tadjikistan et au Turkménistan, le HCR a dû renforcer sa capacité de détermination du statut.

Les perspectives d'intégration sur place sont inexistantes pour la plupart des réfugiés accueillis en Asie centrale. Les possibilités d'exercer un emploi rémunéré et de parvenir à l'autosuffisance sont rares et la naturalisation demeure difficile.

Opérations

Les opérations du HCR dans les pays d'Asie centrale présentent des similitudes quant au profil des populations réfugiées et aux environnements opérationnels. La plus importante population réfugiée de la région est originaire d'Afghanistan. Le pays qui a accueilli le plus grand nombre de nouveaux arrivants en 2011 est le Tadjikistan, où les autorités ont reçu plus de 700 requêtes, déposées pour la plupart par des demandeurs d'asile afghans.

Au **Kazakhstan**, le HCR s'est employé à améliorer les procédures de détermination du statut et a contribué à la révision de la législation nationale sur l'asile. L'intégration sur place figurait toujours parmi les problèmes les plus difficiles à traiter. Une étude sur l'autosuffisance a fourni des renseignements sur les conditions de vie des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le pays et a proposé des solutions pour remédier à leur situation. En mai 2011, le Haut Commissariat a élaboré un document de réflexion sur la prévention et la réduction des cas d'apatridie à l'intention du Gouvernement, afin de promouvoir l'objectif consistant à enregistrer tous les sans-papiers du pays et à trouver des solutions relatives à leur statut juridique. L'élaboration de procédures adéquates de détermination du statut a fait l'objet d'améliorations importantes. Le HCR a entrepris une mission au Bélarus pour étudier le système de détermination du statut de réfugié dans ce pays ; ce système pourrait servir d'exemple dans le cadre du renforcement des capacités des organes nationaux chargés de statuer sur les demandes d'asile en Asie centrale.

Au **Kirghizistan**, le HCR a exécuté plus de 130 projets à petite échelle, axés sur la collectivité, afin d'améliorer les moyens d'existence, les infrastructures et l'autosuffisance et pour promouvoir la réconciliation et la consolidation de la paix. Le Haut Commissariat a également organisé des festivités pluriethniques qui ont rassemblé de manière positive 6 530

personnes. Par ailleurs, il a recommandé au Gouvernement de protéger quelque 200 réfugiés afghans qui s'étaient vu refuser l'accès aux procédures d'asile.

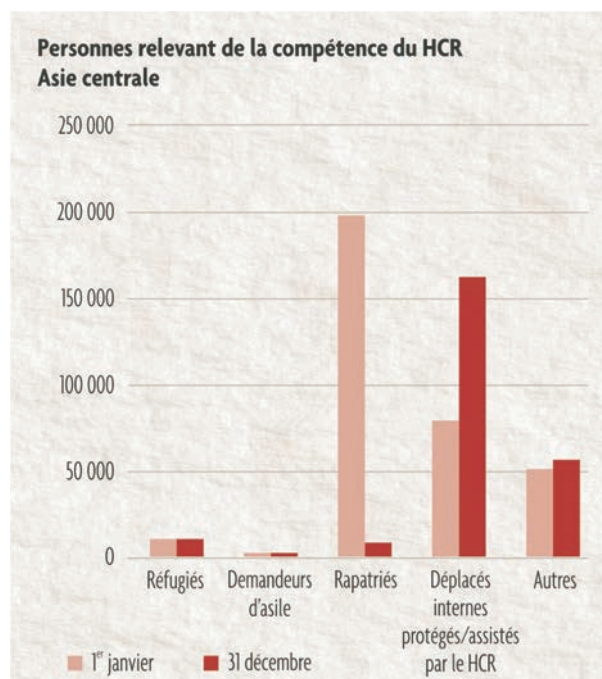
Le HCR n'est pas présent en **Ouzbékistan**. Le Groupe d'appui aux réfugiés, qui dépend du bureau du PNUD à Tachkent, vient en aide aux personnes qui relèvent de la compétence du Haut Commissariat dans le pays. La réinstallation est demeurée la solution durable la plus viable pour remédier à la situation de ces personnes et 70 d'entre elles ont été réinstallées en 2011.

Au **Tadjikistan**, le Gouvernement s'est montré disposé à réviser la résolution d'État qui interdisait aux réfugiés et demandeurs d'asile arrivés après l'an 2 000 de résider dans la capitale, Douchanbé, ainsi que dans les autres grandes villes du pays. Une campagne de réenregistrement et de profilage conjointement entreprise par les autorités et par le HCR a permis de délivrer des papiers à quelque 3 900 réfugiés et demandeurs d'asile.

Au **Turkménistan**, le HCR et l'Organisation de la coopération islamique ont travaillé à l'organisation d'une conférence ministérielle sur les réfugiés dans le monde musulman, en application de la décision prise par la 10^e Conférence islamique de l'OIC en 2003. Il a été convenu que cette réunion ministérielle se tiendrait à Achgabat (Turkménistan) en mai 2012.

Informations financières

Le budget de l'Asie centrale était en augmentation par rapport aux années précédentes, en partie du fait du lancement de l'évaluation des besoins globaux et de la reconduction du programme supplémentaire mis en place pour répondre au déplacement de populations au Kirghizistan. Quelque 56 pour cent des besoins ont été financés par des contributions affectées à l'Asie centrale. Ces fonds ont permis au HCR d'intensifier ses activités de lutte contre l'apatridie au Turkménistan et de mettre en œuvre sa politique en faveur des réfugiés urbains au Tadjikistan.



Budget et dépenses en Asie centrale | dollars E.-U.

Pays		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Kazakhstan - Bureau régional¹	Budget	4 834 197	1 493 119	0	682 291	7 009 607
	Dépenses	2 884 201	722 293	0	161 688	3 768 182
Kirghizistan	Budget	2 220 465	967 745	0	10 050 673	13 238 883
	Dépenses	2 215 104	930 168	0	4 360 179	7 505 451
Turkménistan	Budget	319 680	723 608	0	0	1 043 288
	Dépenses	191 353	700 703	0	0	892 056
Tadjikistan	Budget	1 696 957	175 041	0	0	1 871 998
	Dépenses	974 948	88 384	0	0	1 063 332
Budget total		9 071 299	3 359 513	0	10 732 964	23 163 776
Total des dépenses		6 265 606	2 441 548	0	4 521 867	13 229 021

¹Inclut le Bureau du Coordonnateur régional qui fournit un appui à des pays de la sous-région.

Contributions volontaires pour l'Asie centrale | dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
ASIE CENTRALE - SOUS-RÉGION				
Donateurs privés en République de Corée			702	702
Fédération de Russie			250 000	250 000
États-Unis d'Amérique			3 799 000	3 799 000
Asie centrale - Sous-total	0	0	4 049 702	4 049 702
KAZAKHSTAN - BUREAU RÉGIONAL				
Japon	500 000			500 000
Kazakhstan - Bureau régional - Sous-total	500 000	0	0	500 000
KIRGHIZISTAN				
Charities Aid Foundation			342	342
Union européenne		484 447		484 447
Japon		1 242 195		1 242 195
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix		676 107		676 107
États-Unis d'Amérique		900 000		900 000
Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe		133 333		133 333
Kirghizistan - Sous-total	0	3 436 082	342	3 436 424
TADJIKISTAN				
Japon	500 000			500 000
Tadjikistan - Sous-total	500 000	0	0	500 000
Total	1 000 000	3 436 082	4 050 044	8 486 126